

- P7 - Contre l'échange imposé : le libre protectionnisme !
- P8 - Paradoxe à la française
- P9 - Nicolas Valls et Manuel Sarkozy
- P10 - Ils feraient mieux de retourner à l'école
- P11 - Exil fiscal : le manuel du Fig Mag pour l'élevage de pigeons voyageurs

- P2 - Fin de la drôle de guerre au Mali
- P3 - Pays à vendre
- P4 - Europe-Amérique latine : le commerce contre les droits
- P5 - Quand le bâtiment va, tout va
- P6 - Le protectionnisme européen, une solution à la crise ?

C'est pas avec des vœux qu'on fait du neuf



Les vœux du Président

Le Front de gauche a proposé pour ses vœux une petite vidéo¹ qui est restée coincée dans le gosier des ténors du PS. Elle reprend des fragments des discours prononcés par François Hollande pendant sa campagne présidentielle, agrémentées de rires, et ponctuées par un commentaire écrit sur les mesures contradictoires prises par le gouvernement depuis mai 2012. Tout est hélas vrai dans cette vidéo et les « socialistes » ont du mal à accepter cette critique, qu'ils savent être totalement fondée, et à laquelle ils ne peuvent opposer de démenti crédible.

Que répondre en effet aux critiques venant de la gauche du PS ? Contrairement aux belles promesses du candidat Hollande, le gouvernement ne s'est pas attaqué à la finance et aux

banques, n'a pas combattu les paradis fiscaux européens et il se laisse guider par la politique d'austérité d'Angela Merkel. Il n'a pas mis en œuvre la réforme des impôts promise. Aucune mesure du gouvernement n'a permis d'augmenter les salaires ou de doper le pouvoir d'achat. Aucun arrêt le dégraissage de la fonction publique n'est en vue. Le droit du travail n'est pas plus respecté que sous le gouvernement précédent. On ne peut que constater que les sans-papier ne sont pas mieux traités qu'avant. Et que les grands projets inutiles et écologiquement irresponsables, du type l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, sont toujours en (auto)route. Les dirigeants dorés se portent aussi bien aujourd'hui qu'hier et les ouvriers de Florange ne sont pas passés avant les intérêts de Mittal.

(suite P6)



Fin de la drôle de guerre au Mali

Au cours de la dernière année, les affrontements au Mali ont laissé place à une drôle de guerre... Avec l'intervention française qui a permis d'arrêter l'offensive des combattants djihadistes, il semble qu'elle soit bien terminée.

Au printemps 2012, des rebelles Touaregs alliés à des mouvements islamistes ont pris en quelques semaines l'ensemble des villes du nord du Mali en mettant en déroute l'armée régulière avec une facilité déconcertante. Depuis le pays est coupé en deux. Au nord, la situation est complexe. Chaque composante de la coalition poursuit en effet ses propres buts : les rebelles du MLNA (Mouvement de Libération Nationale de l'Azawad) veulent l'indépendance du nord-Mali, tandis que les islamistes cherchent avant tout à imposer la charia. Au sud, on a assisté à une succession de crises politiques. La junte militaire qui avait renversé le président élu au moment de la défaite a laissé la place à un gouvernement de transition. Au bout de quelques mois, ce gouvernement a également été déposé par les militaires qui ont choisi de remettre en place un nouveau gouvernement de transition censé aller jusqu'aux élections prévues au printemps.

Pendant près d'un an, une curieuse paix s'est maintenue entre le nord et le sud. Les troupes maliennes rêvaient de revanche sans en avoir les moyens. Les rebelles du MLNA souhaitaient conserver le statu quo mais leurs alliés islamistes voulaient, eux,

faire du nord-Mali, un « Sahelistan » : un nouvel Afghanistan au milieu du désert où s'enliseraient les puissances occidentales. Les Etats autour, inquiets des conséquences possibles de cette situation, se sont engagés à intervenir militairement pour rendre au Mali son intégrité territoriale avec la bénédiction de l'ONU et des puissances occidentales. Mais, jusqu'à présent, les représentants de la Cédéao (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) se sont surtout attachés à rétablir le dialogue entre les belligérants pour arriver à un compromis.

Pour les centaines de milliers de réfugiés ayant fui le nord, la situation est catastrophique. Ils ne survivent que grâce aux aides fournies par les ONG. Quant au compromis un temps envisagé, un nord-Mali très autonome et dominé par les Touaregs, où la charia remplacerait le code civil, il aurait été inacceptable pour la grande majorité des Maliens.

C'est dans ce contexte que quelque centaines de combattants islamistes ont choisi de reprendre l'initiative et se sont emparés le 10 janvier de la ville de Konna.

Un coup de bluff ou, comme l'affirment les autorités françaises, le début d'une offensive qui aurait conduit à la chute de la capitale, Bamako ? Difficile à dire... Une chose est sûre cependant, c'est que pour les djihadistes qui viennent du monde entier pour se battre au Mali, c'est une occasion idéale de se mesurer aux puissances occidentales, et, en particulier, à celle qui est la plus présente dans la région, la France.





Pays à vendre

Le colonialisme est une idée qui n'est pas encore morte... S'adaptant à son temps, l'idée peut prendre de nouvelles formes : ainsi, certains pays et investisseurs privés achètent massivement des terres agricoles dans les pays pauvres, menaçant la sécurité alimentaire et le développement de ces régions... Cet accaparement des terres et ses conséquences ne sont pas sans rappelés certains épisodes coloniaux.



Bien entendu, l'achat de terres par des groupes privés n'est pas nouveau, mais la nature de ces achats (ou locations de long terme) et leur ampleur bouleversent la donne : il s'agit de plus en plus d'assurer l'approvisionnement alimentaire et énergétique des pays riches. En Uruguay, près de 30% des terres appartiennent à des investisseurs étrangers. En Afrique, c'est l'équivalent de la superficie du Kenya qui a été cédée.

Qui sont ces acheteurs ? Les Chinois, les Indiens, les Coréens du Sud et les pays pétroliers du Golfe pour répondre à leurs besoins alimentaires croissants, et les pays occidentaux pour produire pour des biocarburants. Les acheteurs profitent souvent d'une absence de droit foncier¹ dans les pays ciblés (principalement l'Afrique subsaharienne) : l'Etat peut alors céder à sa guise ces terres qui n'appartiennent officiellement à personne. La plupart des transactions se font en effet avec la bénédiction des Etats-hôtes, qui considèrent que ces projets sont porteurs de développement et d'une modernisation de l'agriculture.

Sauf que... la réalité est tout autre. L'accaparement des terres par des investisseurs étrangers remet en question des droits humains fondamentaux en générant parfois des expulsions et déplacements de populations, et en menaçant la sécurité alimentaire locale. Car la plupart de ces terres sont cédées pour

des cultures d'exportation et non pour approvisionner le marché local. Les terres disponibles pour les agriculteurs se raréfient, les loyers des terres augmentent et les paysans ne peuvent pas rivaliser avec ces grandes entreprises pratiquant une agriculture intensive (incluant modifications génétiques et utilisation massive de pesticides) sur de très grandes surfaces. Sur un continent déjà menacé par les sécheresses, qui souffre massivement de malnutrition et de sous-nutrition et qui aurait besoin de tripler sa production alimentaire d'ici 2050 pour nourrir sa population en hausse, la cession des terres pour nourrir le Nord est une véritable bombe à retardement...

En attendant une réelle prise en charge de cette question par les institutions internationales, le moyen d'agir le plus efficace reste de consommer des produits locaux afin de ne pas cautionner ces pratiques et de favoriser le développement d'un système économique écologiquement et socialement plus responsable.

Magali

1 - La plupart des pays ciblés ont un « droit coutumier », dans lequel la terre est transmise par les ancêtres, de génération en génération.



Europe-Amérique latine : le commerce contre les droits

Exécutions extrajudiciaires, assassinats de syndicalistes, déplacements forcés de populations, torture, disparitions¹... qui voudrait coopérer avec la Colombie ? Même les Etats-Unis ont mis cinq ans pour signer un accord de libre-échange (en octobre 2011), refusé par une partie des Démocrates, les syndicats et les défenseurs des droits de l'homme.

L'Union Européenne, nobellisée pour sa contribution à la paix et à la défense des droits de l'homme, vient de signer un accord du même type avec la Colombie et le Pérou². Le Parlement européen a massivement ratifié cet accord le 11 décembre, par 486 voix contre 147 (et 41 abstentions).

L'esprit de cet accord de libre-échange est d'ouvrir les frontières à la circulation des marchandises, des services et des capitaux. Qui en profitera ? Les multinationales européennes des services, hyper-compétitives, vont pouvoir rafler les marchés publics (eau, déchets, transports, télécoms, construction...) au détriment des petites entreprises locales. La suppression des barrières douanières sur les marchandises va profiter à l'agriculture européenne, très productive et subventionnée : l'arrivée de produits à prix cassé (notamment le lait) risque de déstabiliser l'agriculture paysanne colombienne et péruvienne et de menacer la souveraineté alimentaire de ces pays. La seule force économique de la Colombie et du Pérou, c'est leur industrie minière... mais à quel prix ? En fondant leurs espoirs de croissance économique sur l'exportation de matières premières, les pays du Sud se rendent dépendants de la fluctuation des cours mondiaux et des investisseurs européens. Et comme ce sont les exploitations minières qui génèrent le plus

de déplacements de populations indigènes et de violations des droits des travailleurs, peu d'amélioration est à prévoir du côté des droits de l'homme.

Le texte intègre certes des clauses de protection des droits de l'homme, des travailleurs et de l'environnement. Mais contrairement aux droits des investisseurs, ces droits-là ne bénéficient d'aucun dispositif concret contraignant, ce qui les rend très virtuels.

C'est pour ces raisons que de nombreuses organisations syndicales, paysannes, indigènes, altermondialistes, écologistes, de défense des droits de l'homme, se sont mobilisées des deux côtés de l'Atlantique contre la signature de cet accord... dans un grand silence médiatique. C'est sans doute cette absence de projecteurs qui a poussé de nombreux élus sociaux-démocrates à soutenir un texte insoutenable³. Il n'est heureusement pas trop tard pour agir⁴, car l'accord doit encore être ratifié par chacun des 27 parlements nationaux de l'Union Européenne.

Folubert Sansonnet

1 - Voir le rapport 2012 de Amnesty International (www.amnesty.org) : « *Quelque 259 000 personnes ont été déplacées de force en 2011 (...) Plus de 45 défenseurs des droits humains et dirigeants de la société civile, notamment des personnes travaillant sur les questions du droit à la terre, et 29 syndicalistes au moins ont été assassinés en 2011.* »

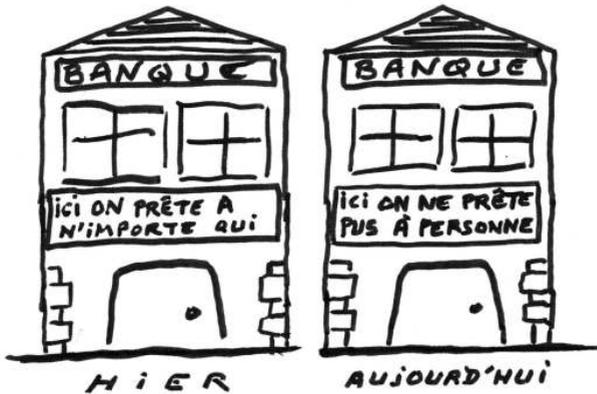
2 - Si son dossier chez Amnesty est moins lourd que celui de la Colombie, le Pérou se distingue cependant par sa propension à violer les droits des peuples indigènes.

3 - Parmi les élus PS français, 5 ont voté pour, 2 contre et 5 se sont abstenus.

4 - Voir la campagne européenne sur www.fta-eu-latinamerica.org/fra et la campagne française sur aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1189



Quand le bâtiment va, tout va



Justement, si l'on suit ce vieil adage, on pourrait dire que ça commence à sentir le faisant ! Nombre d'indicateurs commencent à donner l'alerte : le nombre des demandes de permis de construire est en chute libre, le nombre de transactions enregistrées par les notaires concernant les ventes immobilières également, et les organisations de professionnels de l'immobilier parlent de 10 000 à 15 000 suppressions d'emplois dans leur secteur en 2013 si aucune amélioration ne se produit.

Le propos n'est pas ici de pleurnicher, façon MEDEF, sur les gentils entrepreneurs méritants de ces secteurs mais de rappeler plusieurs éléments qui provoquent cette « crise dans la crise ».

Si les acheteurs se font rares et impécunieux, c'est qu'aucune politique de régulation du marché de l'immobilier n'a été envisagée depuis des décennies et, si les prix sont fous, les acheteurs ne le sont pas forcément. Les salaires stagnent ou régressent depuis environ 20 ans ; pendant ces mêmes 20 années, les prix de l'énergie, des loyers, des mutuelles (etc.) ont flambé, et ceux de l'immobilier ont été multipliés par 2,3 ou 4 selon les régions.

On pourra également rappeler que les banques, après avoir provoqué la crise de 2008 en spéculant à tout va, ont décidé de visser les entreprises et les particuliers en rendant plus difficile l'accès au crédit, ce qui n'est pas totalement étranger au marasme actuel des petites entreprises mais aussi des particuliers qui, pour beaucoup, ne peuvent plus acheter.

On pourra enfin évoquer l'une des mesures sympathiques du gouvernement Sarkozy : le durcissement de la taxation sur les plus-values immobilières (1), qui a été tellement relevée que la vente peut s'avérer catastrophique pour les vendeurs particuliers (les professionnels ont, quant à eux, des moyens de passer à travers).

On pourra toujours se rassurer en disant que la France n'est pas dans l'état des Etats-Unis après les subprimes (les saisies massives continuent outre-atlantique) ni dans celui de l'Espagne après l'éclatement de sa bulle immobilière. Cependant, la situation est vraiment inquiétante, en particulier dans un pays qui n'a jamais été capable de juguler le mal-logement et la « clochardisation » progressive d'une part de sa population. Mais comme chacun a pu le constater, plus personne ne dort dehors en France depuis presque dix ans grâce à la bonne loi DALO (droit opposable au logement) concoctée par ce si gentil Chirac...

Jmj

1 - En 2011, le gouvernement Sarkozy avait choisi de durcir la taxation sur les plus-values immobilières réalisées lors de la cession d'un bien, autre que la résidence principale. La durée de détention d'un bien pour échapper à la taxation des plus-values a été doublée (30 ans ou une exonération totale). Cette mesure avait alors provoquée une levée de boucliers des professionnels de l'immobilier.



Le protectionnisme européen, une solution à la crise ?

Pour la très grande majorité des économistes aujourd'hui, le protectionnisme serait lentement mais surement tombé dans les oubliettes de l'histoire après avoir démontré son inefficacité et sa dangerosité. Inefficace puisque les limites imposées aux échanges internationaux par des systèmes protectionnistes ne permettraient pas d'utiliser de manière optimale les ressources de chaque pays et seraient en fin de compte un frein à la croissance mondiale. Dangereuse parce que la mentalité protectionniste conduirait au repli nationaliste, à l'autarcie et en fin de compte à la guerre. Or cela n'empêche pas certains économistes et intellectuels comme Jacques Sapir ou Emmanuel Todd de défendre l'idée d'un protectionnisme européen face à la concurrence de pays en voie de développement comme la Chine.

Ils rappellent à juste titre que la Chine, pour ne prendre que son exemple, est un concurrent particulièrement déloyal. Non seulement les salaires en Chine sont particulièrement bas et maintenus volontairement à ce niveau par un régime qui n'a de communiste que le nom, mais en plus le yuan, la monnaie chinoise, est nettement sous-évalué. En d'autres termes, ce qui coûte l'équivalent de 40 euros à produire en Chine sera vendu 20 euros sur le marché international du fait de la sous-évaluation de la monnaie chinoise. Dans ces conditions, à qualité de produit égale, il ne peut pas y avoir de concurrence entre la Chine et l'Europe : le made in China sera toujours plus intéressant. A terme, pour l'Europe, s'ouvrir au reste du monde, c'est prendre le risque de voir disparaître toutes les activités délocalisables en Chine ou dans des pays analogues. Mettre en place un système de protection européen serait un moyen de faire face à cette concurrence et de choisir les secteurs économiques à protéger, de pouvoir ainsi agir en stratégie dans la guerre économique.

Or l'un des problèmes de l'Union Européenne est qu'elle est habitée depuis ses origines par un esprit foncièrement libéral et radicalement libre-échangiste. Le libre-échange, la construction d'un marché ouvert sans

frontières et barrières douanières est sa raison d'être. Demander à l'Europe d'être protectionniste reviendrait à demander à un médecin de tuer ses malades. De fait, la zone économique européenne est la plus ouverte du monde. Et, contrairement à ce que l'exemple chinois pourrait laisser supposer, ça ne lui réussit pas si mal. Il n'y a pas de déficit commercial de l'Europe vis-à-vis du reste du monde. Certains pays européens, comme l'Allemagne et dans une moindre mesure, la France, profitent largement de cette ouverture. Grâce à une monnaie forte, l'euro (structurellement sur-évalué), ces pays payent leurs importations à un prix faible et exportent massivement des produits à forte valeur ajoutée. L'Allemagne est ainsi le deuxième plus gros exportateur mondial derrière la Chine mais devant les USA ou le Japon. En revanche, pour d'autres pays européens moins compétitifs, le système est beaucoup moins avantageux.

Le problème n'est donc pas tant d'établir des barrières douanières vis-à-vis du concurrent chinois que de trouver un moyen de compenser les inégalités grandissantes au sein de l'Union Européenne entre les perdants et les gagnants de la mondialisation.

Mais, comme on a pu le constater depuis le début de la crise grecque, la fourmi du nord de l'Europe n'est pas partageuse et n'a pas l'intention de reverser une part de ses excédents commerciaux aux cigales du sud qui n'ont pas vu la crise arriver. Dans ces conditions, quel intérêt de réclamer un protectionnisme européen, sinon à souligner le manque de solidarité au sein de l'Europe ? On est précisément dans un cas, et Jacques Sapir comme Emmanuel Todd l'ont bien compris, où il faudrait jeter le bébé avec l'eau du bain, mettre fin à l'euro et à la construction européenne pour se protéger des effets mortifères d'une monnaie inadaptée et d'un marché unique trop ouvert. Le protectionnisme européen apparaît comme une solution partielle et maladroite à un problème beaucoup plus vaste qui est celui du libéralisme, maladie congénitale de l'Europe.

Alex



Contre l'échange imposé : le libre protectionnisme !

Le protectionnisme est un mot qui dérange : ses détracteurs en font régulièrement un synonyme de « repli sur soi », de « retour en arrière », voire de « xénophobie », bref, une idée qui serait en totale opposition avec l'ouverture sur le monde et l'échange entre les peuples qu'incarneraient la « mondialisation » (sous-entendue libérale) et le libre-échange. Les concepts de liberté, d'ouverture culturelle, d'épanouissement individuel et collectif sont joyeusement invoqués pour justifier des principes économiques, qui sont pourtant le plus souvent en totale contradiction avec ces belles idées progressistes, dans un maelstrom stérile d'expressions destinées à nous faire perdre le sens réel des mots.

Quel modèle défendent les détracteurs du « protectionnisme » ? Ils prônent une « concurrence libre et non faussée » : c'est-à-dire un système économique international dans lequel tous les participants joueraient avec les mêmes règles, dans les mêmes conditions. Aucune barrière douanière, taxe ou réglementation intempesive ne viendrait perturber cette situation idyllique. Et dans ce monde merveilleux, les conditions salariales, donc les niveaux de vie, seraient bien entendu les mêmes partout... Inutile d'aller plus loin pour démontrer l'absurdité du concept. La concurrence est bien évidemment faussée par un tas de paramètres : les politiques salariales et de protection sociale, les réglementations environnementales, la fiscalité, etc.

Peut-être serait-il bon de rappeler que le protectionnisme n'est pas un concept de vie en société destiné à nous barricader contre l'étranger, mais une politique économique visant à protéger des productions locales (donc des emplois) contre la concurrence d'autres régions du monde qui ne produiraient pas dans les mêmes conditions sociales et écologiques. Donc de défendre un modèle de société et permettre la mise en œuvre d'un projet économique et social décidé par les citoyens par le biais de leur

bulletin de vote. En outre, les échanges commerciaux sont responsables d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre : favoriser la production locale permet donc de lutter contre le changement climatique en cours, en diminuant les émissions de CO2 liées aux transports de marchandises. Face à la crise sociale et environnementale actuelle, il y a urgence à remettre sur la table la question d'une nouvelle forme de protectionnisme...

Magali

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :
Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus
Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 62 : Magali Vuillaume

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JMJ, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Oliver

Carmine, Patrick, PB, Pierre Fouilhoux,

Robert Moisneau.



C'est pas avec des vœux qu'on fait du neuf (suite de la une)

La seule chose que pourraient répondre les éléphants du PS est que François Hollande a été élu pour faire la même politique que son prédécesseur mais en étant plus gentil...

Et pourtant ils disposent d'une concentration de pouvoirs unique dans l'histoire de la gauche française. Or des idées de gauche, si le gouvernement en cherche, il y en a plein les journaux de gauche, les associations et les partis

politiques en recèlent... il y en avait même quelques bonnes idées parmi les promesses du candidat Hollande. Non, ce qui manque au gouvernement, c'est sans doute un peu de conviction de gauche et le courage de une rupture avec ce système économique absurde qui nous assomme.

Le Piaf

1 - http://www.youtube.com/watch?v=gQ_8FbULcQ8

Paradoxe à la française

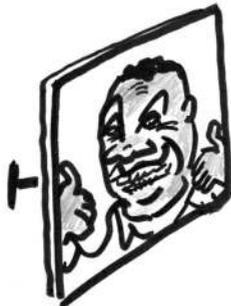
Le classement bisannuel des personnalités préférées des français vient de paraître dans un journal bien connu.

Comme à l'accoutumée on ne peut qu'être surpris par les résultats.

Dans une France qui confie 20% des voix au FN et 30% à un UMP « décomplexé » (surtout concernant l'immigration) tout le haut de ce classement est occupé par des individus issus de l'immigration ou étranger. Pensez-donc : un sénégal-mauritanien, un juif marocain, un semi-camerounais, un beur...

Décidément les français sont étranges ! Ils votent pour des partis qui ont fait de la limitation de l'immigration une obsession mais leurs stars et personnalités préférées sont d'origine étrangère.

Jmj





Nicolas Valls et Manuel Sarkozy

Pour jouer dans la cour des grands, Manuel Valls a trouvé son créneau : être le seul au PS (ou presque) à oser dire qu'il ne faut pas régulariser les étrangers, qu'il faut des quotas et beaucoup de sécurité. Il n'oublie jamais de rappeler qu'il est fils d'immigrés, mais a oublié depuis longtemps qu'il était socialiste. Le ministre de l'intérieur marche dans les pas de son prédécesseur Sarkozy... qui lui-même avait piqué ses idées à un certain Jean-Marie. En l'espace de deux mandats présidentiels, l'idéologie FN a infiltré non seulement l'UMP mais aussi le parti socialiste.

Le meilleur exemple de cette triste continuité est la circulaire Valls sur les régularisations de sans-papiers. Cette circulaire tant attendue par les associations de défense des migrants ne montre aucun changement de cap ni de philosophie. La politique du chiffre demeure le cœur de la politique du ministre et fait l'impasse sur la réalité humaine de la question comme sur les hypocrisies économiques du système¹.

Les critères de régularisation sont les mêmes que ceux de la droite et sont seulement modifiés à la marge. La seule avancée est l'engagement d'un égal traitement dans toutes les préfectures ; belle avancée en effet, puisque l'on va passer d'un arbitraire départemental à un arbitraire national (le fameux « cas par cas »). Le ministère a juste omis de donner des moyens et une procédure de vérification pour cette « unification des pratiques ». Il suffit de faire le tour des sites de la CIMADE, du MRAP² et des autres associations ou collectifs s'occupant des migrants pour mesurer l'enthousiasme soulevé par ce texte.

Jmj

1 - Une grande partie des « clandestins » sont des personnes qui travaillent au noir ou non, payent des factures officielles et ont des enfants « illégaux » mais légalement inscrits dans les écoles. Certains secteurs comme le nettoyage, la restauration ou le bâtiment fonctionnent en grande partie grâce à ces clandestins bien visibles.

2 - www.cimade.org, www.mrap.fr

Merci Tardi

On n'est jamais déçu par les BD de Tardi, car Tardi est un dessinateur et un scénariste de grand talent avec une conscience sociale, historique et politique en « béton armé ». Tardi est aussi un type bien, un type courageux et cohérent. Il vient de refuser la Légion d'Honneur qu'on lui proposait car il veut « rester un homme libre ». Bravo l'artiste !

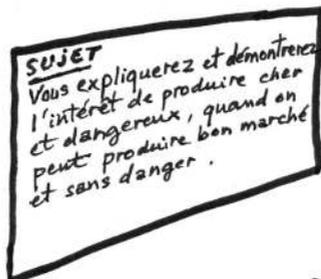
Jmj





Ils feraient mieux de retourner à l'école

Pendant que le président français, allié aux écologistes, poursuit la politique nucléaire de la France et même la construction aussi ruineuse qu'inquiétante de l'EPR ; pendant que l'Allemagne commence à revenir sur son plan de sortie du nucléaire ; pendant que le nouveau gouvernement japonais annonce qu'il va relancer l'atome nippon ; pendant que Henri Proglio, le PDG d'EDF, tente de vendre l'EPR (et sa technologie) à la Chine¹... très peu d'argent est investi dans les énergies alternatives.



Sujet de l'Ecole des Cadres d'EDF

Pourtant, Yuji Ohyav, un chercheur japonais de l'université de Kyushu², vient de mettre au point un prototype d'éolienne fort prometteur. Ce nouveau modèle permettrait, à terme, de supprimer le bruit désagréable de ces « grands moulins », tout en doublant ou triplant leur capacité de production par rapport aux modèles actuels. Le même chercheur envisage également de développer des éoliennes flottantes qui pourraient être reliées en série et, ainsi, ne pas gâcher les paysages côtiers ou provoquer des nuisances pour des riverains. Avec ces deux idées, l'éolien perd ses inconvénients et devient plus que compétitif face à l'atome... y compris concernant la quantité d'énergie produite : l'équipe de chercheurs de Yuji Ohyav travaille en effet sur la création d'un champ d'éoliennes capable de produire 500 MégaWatt d'électricité, soit l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire. Des recherches analogues sont entreprises aux Etats-Unis.

On peut donc se poser plusieurs questions : pourquoi l'Europe, qui est le continent le plus dépendant en matière d'énergie, n'investit-elle pas massivement pour innover dans le domaine des énergies

renouvelables ? Pourquoi l'Europe, qui est déjà en train de laisser toute la production de capteurs solaires partir en Chine, n'investit-elle pas dans l'éolien alors qu'elle dispose de côtes nombreuses et éventées ainsi que de nombreuses montagnes ? Pourquoi la France et son gouvernement, socialiste et écologiste (!), continue-t-elle à payer des dizaines de millions d'euros de dépassement pour la construction de l'EPR au lieu d'investir utilement ces sommes dans la recherche ?

Jmj

1 - Cf. Le Canard Enchaîné du 26 décembre 2012

2

Cf. www.agoravox.fr/actualites/environnement/article/l-invention-d-un-chercheur-127253#forum3561816

3 - A l'inverse de ce qu'affirment régulièrement les pouvoirs publics, l'électricité nucléaire est chère et le sera de plus en plus ; pour faire croire le contraire, les « experts » oublient simplement de compter le prix de revient du déplacement, du retraitement et du stockage des déchets nucléaires ainsi que l'amortissement du démantèlement futur des centrales en fin de vie... soit 90 % des centrales françaises dans les 20 ans à venir, par exemple.



Exil fiscal : le manuel du Fig Mag pour l'élevage de pigeons voyageurs

Vous n'avez pas eu l'an dernier cette la joie de fréquenter la salle d'attente d'un médecin généraliste ou de votre dentiste favori ? La chance est de votre côté, l'année s'annonce bien. Mais vous êtes passé à côté d'une perle fin octobre : le supplément hebdomadaire d'un quotidien tombé d'un avion : *Le Figaro Magazine*. 200 pages de pub et de conseils pour ne pas payer d'impôt en France, parce que quand même la gauche est passée.

Le titre : « *Hausse d'impôts : la fronde fiscale* ». Et en sous titre : « *Les contribuables indignés. Les entrepreneurs mobilisés.* » L'image est forte : 29 entrepreneurs réunis sur la photo pour convaincre le gouvernement. Bandeau rouge en bas de couverture « *Comment sauver votre argent. Notre dossier spécial 50 p* ». Et là, vous vous rendez compte que vous avez tout raté. Sauvez votre argent, bandes d'analphabètes de la finance !

Après ce moment de stupeur, on découvre une pub pour une web-banque : l'image représente une femme assise en sépia, avec, collée sur sa taille, la phrase « *Mon autre passion c'est l'argent.* » On ne saura pas quelle est sa passion principale, mais, entre nous, on s'en fout.

« Mon autre passion c'est l'argent. »

Page 137, un cahier spécial placement vous amène sur une pub : « *Qui est le mieux placé pour vos placements ?* ». Je ne vous dirais pas qui, car ce serait leur faire de la pub. Et soudain, c'est le festival : épargne, fiscalité, immobilier, défiscalisation, bourse, placements anti-impôts... Un vrai feu d'artifice. Jusqu'aux conseils pour bien préparer son expatriation. On n'en est pas à l'incitation à l'exil fiscal, mais pas bien loin.

Depardieu, lui, n'as pas besoin de lire *Le Figaro* : il paye une blinde un conseiller fiscal. Sa tune aux Caïmans, son or en Suisse, ses stocks-options sur Mars et sa maison en Belgique... voire en Russie. Mais au-delà de la chronique mondaine¹, *Les Echos* nous expliquent que « *Pour les particuliers fortunés, la Belgique est très attractive en matière de fiscalité des plus-values, et du fait de son absence d'ISF. Le village de Néchin, proche de la frontière où l'acteur a élu domicile, compte 27 % de Français, et abrite notamment des membres de la famille Mulliez, qui possède le groupe Auchan.* ».

La Suisse est le pays où s'installent le plus grand nombre de ménages français fuyant l'ISF. Suivent la Belgique et le Royaume-Uni. Puis les États-Unis, le Maroc et l'Italie. L'exil fiscal s'est un peu ralenti en 2010, d'après une étude du syndicat Solidaires Finances publiques. 717 redevables à l'ISF ont quitté la France cette année-là, contre 809 en 2009.

L'uniformisation de la fiscalité européenne et la disparition des paradis fiscaux au sein de l'Europe² sont une nécessité urgente. En finir avec le dumping fiscal éviterait que quelques nantis se dispensent de la contribution due par tous.

BoF

1 - www.france.attac.org/articles/le-menhir-dobelix-cachera-t-il-la-foret-de-levasion-fiscale

2- Rien qu'en Europe il existe de nombreux paradis fiscaux : Andorre, la Belgique, Campione d'Italia, Gibraltar, Chypre, Malte, l'île de Man , les îles Anglo-Normandes (Jersey, Guernesey, Sercq), l'Irlande, le Luxembourg , Monaco, le Royaume-Uni et la Suisse.



DEPARDIEU

[Agenda]

Soirée de soutien à la Radio « Fréquence Paris Plurielle »

Dimanche 20 janvier. F.P.P. 106.3 MHz autour de Paris ou sur le web www.rfpp.net est une radio qui lutte contre les discriminations, le racisme... qui s'engage pour la solidarité, l'écologie... qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas et passe de la musique qui ne plait pas toujours aux voisins. Projection du film "Fréquence Paris Plurielle" de Marion Larmy à 17h, Centre international de culture populaire (CICP), 21 ter, rue Voltaire, Paris. suivi d'un débat et à 19 h d'un concert!

Stages clowns et désobéissance sur Tours

2 stages sont organisés par les Désobéissants. Week-end du 26/27 janvier: et du 2/3 février. www.desobeir.net

Projections, débat « Sous le Bleu » & « Le Dernier Chantier » Samedi 26 janvier 2013 à 11h. Dans le cadre du Festival Bobines Sociales Studio de l'ermitage, 8, rue de l'ermitage, Paris

Théâtre « Tribunal populaire des banques »

Ils font au théâtre ce que vous

aimeriez faire dans la vraie vie : « Juger les banques ! ».

Un texte satirique et didactique écrit par Jean-Paul Ramat, mis en scène par Fabienne Brugel, sur une idée d'ATTAC.

Jeudi 24 janvier à 20h, Le Nouveau patronage laïque, 61 rue Violet, Paris www.france.attac.org

La compétitivité : une voie sans issue !

Débat suivi d'un buffet garni par les participants. mardi 29 janvier 2013 à 20h, Café associatif "La Commune", 3 rue d'Aligre, Paris local.attac.org/paris12

Salon Anticolonial

Stands associatifs internationaux, Salon du livre, Conférences, Projections, Musique, Théâtre, César du Colon de l'année, Prix de la Françafrique, Prix Franz Fanon, Prix du livre anticolonial Samedi 16 et dimanche 17 février, 10h La Bellevilloise, 21 rue Boyer, Paris www.anticolonial.net

letohubohu.free.fr
www.demosphere.eu
rezo.net/agenda

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de: Le Piaf

Le Piaf - 3 rue d'Orchamp
75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

EMAIL